Cave
FRC
3493

DISCOURS

AUX HABITANTS

DE LA VILLE

DE DRAGUIGNAN.

M+W. 5862

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO

DISCOURS

PRONONCÉ

DANS UNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE TOUS LES HABITANTS

DE LA VILLE

DE DRAGUIGNAN.

1789.

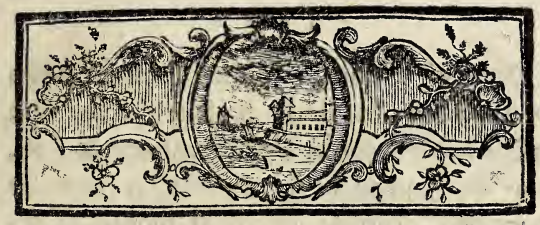

DISCOURS

Prononcé dans une assemblée générale de tous les habitants de la ville de Draguignan.

MESSIEURS,

Dans ce moment, où le tiers état s'éveille d'un sommeil de tant de siecles, & que les premiers objets qu'il apperçoit sont, un Roi qui le couvre de son égide, & un ministre qui lui tend les bras.

Dans ce moment d'attente, où la noblesse s'agite, le clergé craint, le peuple espere, le ministere combine, le parlement écoute, & l'Europe regarde.

Dans ce moment ſolemnel, où les baſes conſtitutionnelles de la monarchie vont être poſées, le pouvoir des Rois renforcé & fixé, celui des puiſſances intermédiaires reſtreint & modifié, l'impôt juſtement réparti & ſagement perçu, la balance des loix civiles retouchée, le glaive des loix criminelles reforgé, les finances balancées, l'équilibre des trois ordres rétabli, les droits de l'homme & de la nation reſtitués.

Dans ce moment, dis-je, d'agitation univerſelle, paiſible obſervateur des événements, n'ayant, ni aſſez d'influence, ni aſſez de talents pour être utile à ma patrie, je me bornois à faire des vœux pour ſon ſalut.

Mais aujourd'hui que mille cris élancés de tous les points du royaume frappent mon oreille & mon cœur; aujourd'hui qu'un conſeil général m'appelle au milieu de mes concitoyens, je ne puis plus maîtriſer les mouvements de mon patriotiſme; & c'eſt pour céder à cette impulſion que j'éleve ma voix.

Pardonnez, Citoyens, ſi le moins éloquent d'entre vous oſe ſe faire entendre. Mais ſi je parle en Plébéien, je ſens en Romain; & certes, mes paroles ſeront utiles, ſi elles

verſent dans vous cet enthouſiaſme du bien public qui m'enflamme.

Enthouſiaſme, MESSIEURS, abſolument néceſſaire dans les circonſtances.

Citoyens qui compoſez le tiers, un meilleur ordre de choſes va commencer ; le Roi le prépare, ſecondons ſes efforts. L'heure de notre réſurrection politique ſonne, le bonheur frappe à la porte ; hâtons-nous de lui ouvrir, l'inſtant eſt décicif, craignons qu'il n'échappe.

Que de ſiecles n'a-t-il pas fallu pour amener une circonſtance égale à celle de ce jour ?

Retrouverions-nous jamais une époque où, dans le même inſtant, la vertus & la juſtice brillaſſent ſur le trône, l'intégrité & le génie dans le miniſtere ; où les états-généraux fuſſent convoqués, les eſprits préparés, les réclamations univerſelles, la liberté de la preſſe générale, les privileges des deux premiers ordres diſcutés & combattus, l'influence des grands affoiblie, les droits du tiers approfondis, ſon patriotiſme développé, ſon eſprit éclairé, ſon ame raffermie par le ſentiment de ſes forces ?

Conſervons-le citoyens, ce ſentiment pré-

cieux avec lequel nous pouvons beaucoup, ſans lequel nous ne ſerons jamais que le jouet & le mépris des autres.

Entretenons-le par notre union : point de de tumulte dans nos aſſemblées ; point de choc opiniâtre dans les avis ; procédons en tout avec méthode ; ne reſſemblons pas à ces troupes indiſciplinées qui, livrées ſans ceſſe à la confuſion, s'empêchent entr'elles, & dont le nombre même accélere la défaite.

Qu'un même lien enlace à la fois tous les individus ; ne formons des vingt-trois millions de têtes qui le compoſent, qu'un ſeul & même ſuppliant, qui ſe proſterne avec reſpect & majeſté aux pieds du roi, pour y dépoſer les doléances de tous ; & puiſque nos demandes, juſques à ce jour, ont été accueillies, prévenues mêmes par la bonté du gouvernement, ne ceſſons nos ſollicitations qu'après avoir obtenu, non-ſeulement l'égalité de l'impôt, mais encore tout ce que notre ordre peut juſtement réclamer ſous tous les rapports, & ſur-tout ſous celui qui le lie au clergé & à la nobleſſe.

Si j'avois une voix, comme dit Mr. Target, qui pût retentir d'un bout du royaume à

l'autre, je m'écrierois : *Peuple de la France, ſongez que c'eſt ici l'inſtant propice pour établir un juſte équilibre entre les trois ordres ; que cet équilibre eſt le premier beſoin de l'état, la ſource féconde de la proſpérité future ; & qu'à l'aſſemblée nationale, il devroit précéder toute délibération.*

Et m'adreſſant enſuite aux députés qui repréſenteront le tiers aux états généraux, je voudrois auſſi leur dire, ſi je l'oſois :

» O ! vous, êtres privilégiés que le choix de la patrie va illuſtrer à jamais, pénétrez-vous bien de la ſublimité de vos fonctions.

» Que chacun de vous penſe qu'il n'eſt plus un ſeul homme, mais vingt mille à la fois.

» Devant cette maſſe d'intérêt général, que tout intérêt particulier s'anéantiſſe.

» Songez que votre vie même appartient à la patrie, avant d'etre à vous.

» Sachez donner votre avis, préſenter vos réflexions avec force & ſageſſe ; gardez vous de courir après les graces du diſcours. Ah ! c'eſt ſuivant votre conſcience qu'il s'agit de parler, & non ſuivant les regles de l'art : ici votre éloquence doit émaner de votre ame, bien plus que de votre eſprit.

» Que l'éclat du trône, le brillant appareil de l'aſſemblée ne vous éblouiſſent pas : tous les trônes de la terre doivent-ils éblouir celui qui a admiré déjà le dôme des cieux, & qui eſpere un jour le fouler aux pieds ? Sentez la dignité de votre être ; oſez regarder tout en face. Celui qui aux attraits d'un homme joint une ame vertueuſe & pure, doit avoir le regard modeſte, mais aſſuré.

» Oſez combattre l'opinion des grands, ſi vous le croyez néceſſaire. En diſcutant les intérêts de la nation, nous ſommes tous égaux ; devant notre Roi, nous ne ſommes tous que des ſujets ; ſelon la nature, nous ſommes tous freres.

» Raſſurez votre timidité à l'aſpect de tous les pompeux ornements des deux premers ordres. Hélas ! ſous ces décorations, quelles qu'elles ſoient, il n'y a jamais qu'un homme comme vous. Enfants que nous ſommes ! ces étoffes qui nous intimident, ce ſont nos mains qui les ont tiſſues ; ne tremblons donc pas devant notre ouvrage.

» Que votre courage ſoit auſſi ferme que réfléchi, ſur-tout quand vous plaiderez la cauſe de la claſſe la plus infortunée de vos

freres ; rendez-les des hommes, en ſachant vous-mêmes vous montrer tels.

» Plus de ſervage d'aucune eſpece. Le Roi & la loi, nous ne devons pas connoître d'autres maîtres.

» Que l'indigence de l'ordre que vous repréſentez, ne vous empêche pas de faire face au déficit des finances, mais à condition que la richeſſe des deux premiers ordres ne les diſpenſera pas d'y contribuer.

» Comblez cet abyme, mais prenez des meſures pour que jamais il ne s'en creuſe d'autres.

» En y jetant nos fortunes, laiſſez-y nos fers, & ſachez en retirer le bonheur.

» Demandez que tous les luſtres ramenent les états généraux.

» Que, dans toutes les délibérations, les voix ſoient comptées par têtes & non par ordres, ſans quoi l'égalité accordée devient illuſoire ; c'eſt la demi d'influence qu'il nous faut, & non la demi numérique de députés. N'eſt-il pas juſte que vingt-trois millions d'êtres en balancent au moins un million ?

» Demandez qu'on accorde aux états ſeuls le droit de ſanctionner les nouvelles

loix, de consentir ou rejeter les nouveaux impôts.

» Qu'une commission intermédiaire nommée par les états, & vrai diminutif des états eux-mêmes, soit sans cesse prête à se rassembler au besoin, pour les suppléer dans l'intervalle d'une tenue à l'autre.

» Que l'édifice des loix soit reconstruit sur les plans des plus grands maîtres; que la distribution en soit plus simple & mieux ordonnée; que l'accès en devienne plus facile & moins dispendieux; que le bandeau de Thémis soit resserré, au point qu'elle ne puisse distinguer l'homme qu'elle juge, & que sa balance cesse d'être vénale, pour devenir l'apanage du mérite.

» Consentez à ce que la noblesse conserve l'éclat des honneurs, la dignité des rangs, les décorations extérieures, les graces de la cour; augmentons même le respect qu'on lui porte, & qui lui est dû, mais qu'elle diminue le mépris dont quelquefois elle nous accable.

» Qu'elle soit maintenue dans tous les droits seigneuriaux, qui n'attentent point di-

rectement à notre liberté ; mais qu'elle ſe dépouille de l'exercice de la juſtice.

» La juſtice émane du trône, & la raiſon dit que ce n'eſt point par l'ordre de quelques individus qu'elle doit ſe rendre, mais au nom du ſouverain & de la nation.

» Que les nobles conſervent, s'ils le faut, le droit de nous guider dans les combats. Vieillis de pere en fils dans les champs de Mars ; fiers de leurs exploits paſſés, ſans doute ils ſauront mieux vaincre ; d'ailleurs, ce n'eſt preſque que par la profeſſion des armes, qu'ils peuvent nous être utiles ; mais que le ſoldat, qui verſe à leurs côtés des flots de ſang, puiſſe au moins, à force de bravoure, avoir quelque part aux lauriers.

» En conſervant à la nobleſſe le droit, preſque excluſif, de commander militairement ſur terre, réclamons de partager avec elle le commandement maritime.

» Le ſéjour de la mer, ſemé de ſouffrances & de privations, contraſte beaucoup avec la molleſſe & les délices de la cour. Pour mieux dompter cet élément colere, nous ne ſaurions trop nous réunir.

» Occupez-vous, ô Députés ! de rendre tout-à-fait inébranlable le droit de propriété ; ſans lui, plus d'harmonie dans le monde vivant.

» La loi qui aſſure à chacun ce qui lui appartient, eſt tracée des mains de la nature, dans le cœur de tous. Depuis que les hommes ont quitté les bois, elle a formé le premier article de tous les contrats ſociaux ; nul, Roi ou autre, ne peut l'enfreindre, ſans mériter la haine de tous les êtres créés ; & ſi le feu du ciel étoit au pouvoir des hommes, il auroit fallu en frapper celui qui le premier renverſa cette loi fondamentale.

» Par une ſuite de ces principes, jetez-vous aux pieds du Roi, les yeux mouillés de larmes, pour réclamer de ſa bonté la ſuppreſſion des lettres de cachet, & de tout acte de pouvoir arbitraire ; puiſque de toutes les propriétés, il n'en eſt pas de plus ſacrée & de plus chere que celle de nos perſonnes, & que c'eſt y attenter, que de nous punir avant que les tribunaux nous aient convaincus d'un délit, & que la loi ait prononcé notre peine.

» Ne permettez pas que le prince puiſſe

s'emparer jamais des biens du clergé, & faſſe un apanage de la couronne de ce qui eſt un patrimoine de la nation.

» Mais en veillant à ce que ces biens ſoient conſervés, demandez qu'ils deviennent le prix de la vertu, & qu'ils ſoient répartis avec juſtice.

» Trois portions, il me ſemble, devroient en être faites.

» L'une applicable au haut clergé, qui ne fait preſque rien; l'autre, au bas clergé, qui fait preſque tout; & la troiſieme, aux pauvres, à qui l'intention des fondateurs deſtinoit ces fonds preſque en entier.

» Demandez que l'on conſidere, s'il n'y auroit pas des moyens légitimes à prendre, pour que les ſommes annuelles qui paſſent à la cour de Rome, reſtaſſent déſormais en France.

» Ce que le pontife ſacré nous envoie, eſt trop précieux, pour le payer avec des métaux. De la piété, de la foi, du reſpect; voilà les tributs que nous devons être empreſſés de lui offrir, & les ſeuls dignes de ſa ſainte perſonne.

» Réclamez qu'il ſoit donné à chaque province du royaume, des états ſagement organiſés,

» Que les impoſitions, qui peſent le plus ſur le peuple, ſoient ſupprimées & ſupplées par des impoſitions ſur le luxe.

» Que preſque tous les autres ſoient remplacées par l'établiſſement d'un impôt territorial, frappant également ſur les propriétés des trois ordres, & dont la perception ſoit telle, que le produit en coule directement dans le tréſor royal, ſans filtrer à travers les coffres d'une ferme générale.

» Que les douanes, & autres entraves intérieures, ſoient reculées aux barrieres, la corvée abolie, le prix du ſel modéré & égaliſé.

» Qu'il ſoit diſtribué, lors des états des encouragements à l'agriculture, au commerce, & aux arts utiles.

» Que la dépravation des mœurs ſoit priſe en conſidération, pour prévenir, s'il eſt poſſible, l'effet d'une gangrene prochaine.

» Que le déſavantage réſultant pour la France des derniers traités de commerce, ſoit approfondi, pour y être remédié auſſitôt qu'il en ſera temps.

» Que les privileges excluſifs accordés à certaines compagnies, ſoient ſupprimés, à moins d'une utilité conſtatée:

» Qu'il

» Qu'il ſoit établi des écoles de commerce, les unes pour la branche ſpéculative & tranſportative, les autres pour la manufacturerie; moyen très-propre pour nous donner la ſupériorité, en ce genre, ſur les nations rivales.

» Qu'il ſoit créé des ſociétés agricoles, ſeule reſſource pour effectuer une partie des défrichements utiles, dont le royaume eſt ſuſceptible, & perfectionner la culture.

» Enfin, demandez qu'à chaque aſſemblée des états, le contrôleur des finances ſera obligé de rendre un compte détaillé de ſa geſtion; que ce compte ſera vérifié avec ſoin par l'aſſemblée, qui aura le droit de dénoncer l'adminiſtrateur, s'il le ſoupçonne de péculat; tandis que ſi ſa conduite mérite la reconnoiſſance de la nation, l'aſſemblée pourra lui en accorder les plus brillants témoignages: & c'eſt ſur-tout dans ce moment qu'il faut donner à ce droit toute l'extenſion imaginable, en faveur de celui qui a remis la France debout.

» Inventez, s'il ſe peut, des récompenſes dignes de ſon ame; que des trophées publics s'élevent de toutes parts; que ſes ſervices ſoient gravés ſur le bronze; que les muſes

accordent leur lyre pour chanter ſa gloire ; que l'éloquence célebre ſes vertus ; que la toile & le marbre animés offrent ſon buſte ou ſon portrait dans toutes nos villes, afin que chaque citoyen puiſſe aller contempler les traits de ce grand homme, devenir meilleur en le regardant, & lui adreſſer des vœux & des hommages comme à une divinité tutélaire.

» Telles ſont, ô députés du tiers, les grandes réclamations que vous devez porter au pied du trône.

» Sans doute, le peuple le plus fidele de la terre ſera favorablement écouté par le meilleur des Rois, le plus tendre des peres ; & ſi vos demandes approuvées par le Souverain, excitoient le mécontentement des deux premiers ordres, accompliſſez toujours votre ouvrage ; faites le bien général de la nation, il ſuffit.

» Laiſſez les clameurs de quelques-uns s'évaporer dans les airs ; ce vain murmure ſe diſſipera, & ne troublera pas plus l'harmonie de l'état, que le murmure de l'océan ne trouble l'harmonie de l'univers ».

Quand même, Meſſieurs, la diſcuſſion des intérêts des trois ordres occaſionneroit

une légere efferveſcence, il faudroit l'enviſager comme un mal néceſſaire, & reconnoître que c'eſt par cette crie heureuſe que le génie de la France veut ramener l'ordre dans le corps politique, comme la nature le rétablit dans le corps humain par une fievre ſalutaire.

Que peuvent enfin le clergé & la nobleſſe contre le Roi & le Tiers ?

Devant la volonté de ceux-ci réunie, toute volonté doit ſe taire ; c'eſt le monarque & le Tiers qui forment l'ame & le corps de la nation ; tout le reſte n'eſt qu'une parure, bien éclatante, il eſt vrai, & qu'il faut conſerver ſans doute ; mais dont, à la rigueur, on pourroit ſe paſſer.

Je ne dis pas qu'on puiſſe ſe paſſer de miniſtres de la religion, ils ſont auſſi néceſſaires qu'elle ; mais un petit nombre choiſi ſuffit, & le tiers état pourroit nous les fournir : nous en avons la preuve dans les membres du clergé qui ſont ici préſents, dont le zele & les vertus ne laiſſent rien à déſirer.

Après la religion, & une bonne légiſlation, un peuple, pour vivre heureux & triomphant, n'a beſoins que de deux choſes: une charrue dans la paix, une épée dans la guerre.

Les Romains en ſont la preuve.

Le tiers état tient l'une & l'autre ; la nobleſſe, durant la paix, n'eſt que la ceinture brillante où nous ſuſpendons en triomphe cette épée ; & durant la guerre, elle ne peut, malgré tout ſon héroïſme, faire triompher, elle ſeule, le glaive national ; il n'y a que les cent mille bras du ſoldat qui puiſſent le mouvoir, & repouſſer les nations ennemies.

Puiſque le tiers état nourrit ſeul la nation, & qu'il eſt le vrai rempart de l'empire, il eſt juſte qu'on lui aſſigne dans l'état une place plus honorable que celle qu'il occupe.

Ce changement eſt auſſi néceſſaire en politique, qu'il eſt fondé en juſtice ; parce qu'il tempérera la trop grande ſuprématie des deux premiers ordres ; & en faiſant le bonheur de la France au dedans, il la rendra redoutable au dehors, par l'énergie nationale qui en ſera la ſuite.

Qui peut douter, MESSIEURS, que le peuple en prenant une conſiſtance, ne s'enflammera de patriotiſme ?

Si, dans ce moment, le bien général réunit dans cette enceinte tous les habitants de la cité ; ſi l'artiſan quitte ſon attelier pour

venir prendre part à nos délibérations, s'il se réjouit de pouvoir se compter dans l'état ; si nous faisons retentir cette voûte des cris redoublés de VIVE LE ROI ; si j'ose moi-même haranguer mes concitoyens ; si mon ame s'échauffe & s'éleve, en leur parlant de la patrie, c'est la révolution qui se prépare qui en est la cause.

Je ne sais, MESSIEURS, si le même changement s'opere en vous ; mais depuis que le tiers espere de n'être plus avili, & de participer à la chose publique, je me crois un homme nouveau ; mon ame éteinte & pliée par la servitude, se redresse avec force. Jusques alors j'étois égoïste, à présent je suis François, citoyen, patriote.

C'est sur-tout mon amour pour mon Roi que je sens redoubler.

François ! si désormais vous allez vivre heureux, n'oubliez jamais que c'est à votre Monarque que vous le devez ; que votre reconnoissance égale le bienfait ; plaçons ce bon Roi dans nos cœurs, & au temple de mémoire, à côté D'HENRI IV, qu'il imita.

Henri aima son peuple, Louis adore le sien.

Tous deux firent des efforts pour le ren-

dre heureux ; mais Louis sacrifie à ce but l'intérêt des grands & le sien propre.

L'un se réconcilie noblement avec son Sully ; l'autre a la magnanimité de rappeller le sien.

Henri ne changeant pas de ministre, ne fut jamais séduit ; Louis a été trompé, mais il le reconnoît & le répare.

Celui-là en agit généreusement avec les catholiques ; celui-ci rend un édit favorable aux protestants.

Henri élevé au milieu des camps, & sous le simple appareil d'un guerrier, conserve sur le trône cette heureuse simplicité. Louis fait plus ; élevé dans la pompe d'une cour fastueuse, il en supprime tout le luxe inutile.

Sous le regne d'Henri, les Etats Généraux sont malheureusement oubliés, ou du moins dégénerent en assemblée des notables, & le peuple en est même comme exclu (1).

(1) Voici ce qu'en dit Sully lui-même : au milieu de toutes ces contestations, arriva le jour marqué pour l'ouverture des états du royaume, ou plutôt de l'assemblée des notables ; car c'est ainsi qu'on les appella ; & la raison de substituer ce nom en la place du premier, qu'ils doivent naturellement porter, vint

Sous le regne de Louis, les mêmes états, preſque abolis, revivent par ſon ordre, & le peuple y recouvre les droits qu'il avoit perdus, y acquiert des droits qu'il n'eut jamais.

Enfin, c'eſt dans ces états que ce prince achevera de ſe montrer le plus grand de la terre ; on le verra, ayant aſſez de prudence pour ne laiſſer porter aucune atteinte aux droits de la couronne, avoir aſſez de juſtice pour reſtituer à la nation tous les ſiens. Il poſera lui-même les barrieres qui empêcheront ſes ſucceſſeurs d'arriver jamais au deſpotiſme, tombeau ordinaire des gouvernements monarchiques.

---

uniquement des gens de robe & de finance, qui, ſentant que leurs richeſſes & leur autorité, pouvoient leur donner en cette occaſion, une ſupériorité ſur les autres conditions, qu'ils ne vouloient partager qu'avec le clergé, trouvoient honteux de ſe voir ravalés à la claſſe du peuple : ce qui ſeroit arrivé, ſi la forme uſitée dans les états, & ſur-tout la diſtinction des trois ordres, avoient eu lieu.

Péréfixe dit, qu'on ſubſtitua le nom d'aſſemblée des notables à celui d'états généraux ; parce que le Roi n'avoit pas eu le temps d'aſſembler les états en corps. Mais d'Aubigné dit : les Rois uſent de telle ſortes d'aſſemblées, quand celle des états généraux leur eſt longue, difficile, ou ſuſpecte.

Voyez, Mémoires de Sully, tome 3, pages 913, 92, 93, édition de 1763.

643

Lorſque nos premiers aïeux ſe donnerent des Rois, le deſpotiſme, qui tourne ſans ceſſe autour des trônes, ne pouvant s'aſſeoir ſur le nôtre, ſe cacha ſous les marches. Dans ces derniers temps, ce monſtre, éveillé par le miniſtere, à l'inſu du Roi, a oſé montrer ſa tête effrayante. A cet aſpect, les parlements, remplis de crainte pour le peuple & pour eux mêmes, ont pouſſé mille cris. Au tocſin de leurs repréſentations, la France entiere alarmée a réclamé de la juſtice de ſon Roi les Etats de la Nation. Il les accorde, ils vont s'ouvrir; & c'eſt-là que Louis, tout rayonnant de vertus & de bienfaiſance, s'élevant au deſſus de la nature humaine, attirant à lui les bénédictions de tout ſon Peuple, l'admiration de l'Europe & les regards complaiſans de la divinité, conſommera le grand œuvre du bonheur de la France, en écraſant d'un pied ferme le monſtre qui épouventa le Royaume, & en ratifiant tout ce que délibéreront les Etats-Généraux.

Alors, François, portez juſques aux cieux le triomphe de ce grand monarque; que pour lui tous les cœurs s'épanchent, & proclamez-le à jamais à la face de l'univers, LOUIS L'IMMORTEL.